



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 2 611 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT un territoire très vaste, soit la route du Nord, jusqu'à la jonction de la route de la Baie James (406 km), la route 167 vers le nord, jusqu'au lac Albanel et vers le sud jusqu'au km 51 dans le Parc de Chibougamau, la route 113 jusqu'à Desmaraisville, ainsi que le futur prolongement de la route 167, vers les monts Otish;

CONSIDÉRANT QUE, présentement, une ambulance est en poste à Chibougamau, une autre à Chapais et la dernière dans le Parc de Chibougamau;

CONSIDÉRANT QUE le problème est simple : quand un véhicule répond à un appel d'urgence ou effectue un transfert vers le Lac-Saint-Jean ou l'Abitibi, le temps de réponse, qui devrait être de 8 minutes selon les normes, passe à près de 1 heure et même plus;

CONSIDÉRANT QUE déjà plusieurs demandes ont été acheminées au ministère;

CONSIDÉRANT QUE, déjà, les conseils municipaux de Chibougamau et Chapais, ainsi que le député d'Ungava, ont donné leur appui à notre revendication pour obtenir une ambulance supplémentaire.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi, par notre appui, nous démontrons à l'Agence régionale de la santé et des services sociaux et au ministère l'urgence d'obtenir une ambulance supplémentaire pour notre territoire.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Luc Ferland, Ungava

2011-04-06

Date